

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 18

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 avril 2023

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB – M. KARST – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI – M. CHAMS-DINE – Mme STOLL (à compter du point 1) – Mme THIL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – Mme TRENZ – M. ZINS – M. ZERKOUNE – Mme BRAUSCH .

Absents excusés : Mme STOLL (pour le point 0) – M. DOME (qui a donné procuration de vote à Mme BOJOLY) – Mme FARAONE (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – M. KIEFFER (qui a donné procuration de vote à M. KARST) – Mme JAKUBIAK (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO) – M. ADELER – Mme RASALA (qui a donné procuration de vote à Mme STAUB) – M. LAACHIR (qui a donné procuration de vote à M. CHAMS-DINE) – Mme SCHLICKLING – M. PAVLIC – M. WILHELM – M. FRIDERICH (qui a donné procuration de vote à Mme BRAUSCH).

Point n° 18 : Approbation du budget primitif 2023

- de la Ville
- de l'Exploitation Forestière
- du Lotissement « Les Charmilles »
- du Lotissement « Les Mimosas »

Monsieur KARST, rapporteur :

Le vote du Budget Primitif est chaque année la traduction financière des priorités pour la Municipalité, tant pour sa gestion quotidienne avec sa section de fonctionnement, que pour son action d'aménagement et d'équipement avec sa section d'investissement.

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Le budget primitif a été établi au regard des capacités financières de la Ville, tant au niveau du fonctionnement que de l'investissement. Une priorité a été néanmoins donnée à l'investissement afin d'améliorer les infrastructures et les équipements de notre Ville.

FONCTIONNEMENT

Concernant la section de fonctionnement, celle-ci s'équilibre en dépenses et en recettes à 6 848 584,00 €, soit une hausse de 17,95 % par rapport au budget primitif 2022.

Concernant les frais de personnel, ils s'élèvent à 3 150 000,00 €, soit une hausse de 11,45 % par rapport au budget primitif 2022.

Pour permettre à la Ville de maintenir un investissement important, nous avons dégagé de la section de fonctionnement un autofinancement de 486 214,00 €.

INVESTISSEMENT

Concernant la section d'investissement, elle s'équilibre à 12 061 695,53 €.

Le remboursement du capital des emprunts est estimé à 659 270 € et le montant des restes à réaliser 2022 est établi comme suit :

Dépenses d'investissement	3 008 485,53 €
Recettes d'investissement	687 716,82 €
<i>D'où un déficit des restes à réaliser de</i>	2 320 768,71 €

La totalité de l'excédent de fonctionnement de 423 424,52 € est

Les principales dépenses d'investissement sont :

Etudes / Participations	Budget 2023	Reports 2022
Etudes réhabilitation de la Villa Gouvy	30 000,00 €	
Participation ravalement des façades aux particuliers	10 000,00 €	
Participation à la CDC Habitat pour les travaux d'assainissement (ANRU)	100 000 €	80 000 €
Désordres structurels Hôtel de Ville	97 000,00 €	
Etude pour l'aménagement de bureaux au-dessus de la salle du conseil municipal	6 000,00 €	
Audit énergétique des bâtiments	10 000,00 €	
Etudes Petites Villes de Demain	16 300,00 €	
Etudes revégétalisation du parking de l'Espace De Wendel	20 000,00 €	

Travaux dans les bâtiments	Budget 2023	Reports 2022
Construction de l'école élémentaire La Chapelle	2 000 000,00 €	92 649,54 €
Achat usufruit de l'espace commercial Intermarché	-70 000,00 €	330 000,00 €
Achat d'un immeuble au Centre Commercial des Chênes	306 200,00 €	
Démolition du centre commercial des Chênes	250 000,00 €	
Travaux Ad 'AP	191 500,00 €	7 783,62 €
Réhabilitation intérieure de la Villa Gouvy	8 700,00 €	
Changement de la toiture des dépendances de la Villa Gouvy	35 600,00 €	
Ravalement des façades de l'ancienne école de Hellering	66 000,00 €	
Ravalement des façades de la Maison des Services	25 000,00 €	
Changement de la toiture de la Chapelle Ste Catherine	63 600,00 €	
Installation de stores à la maternelle « les Ecureuils »	13 400,00 €	
Mise en place de l'éclairage LED à l'école élémentaire des Chênes	21 000,00 €	
Mise en place de stores brise soleil au groupe scolaire S. Batz	27 400,00 €	
Mise en place d'une nouvelle gouttière à l'Espace De Wendel	29 000,00 €	
Aménagement d'un espace Coworking au 1 ^{er} étage de 19 rue de Metz	460 080,00 €	

Travaux Voirie et Terrains	Budget 2023	Reports 2022
Travaux ANRU Cœur de quartier Chênes	923 000,00 €	725 163,54 €
Aménagement de la bande verte Espace Monborn	205 000,00 €	
Travaux ANRU Cœur de quartier La Chapelle	800 000,00 €	367 544,41 €
Aménagement de la rue du Chemin de Fer	388 000,00 €	2 451,31 €
Vidéosurveillance voirie communale	75 000,00 €	25 090,08 €
Aménagement de la Place de la Libération	106 000,00 €	
Pose de coussins berlinois	25 000,00 €	
Aménagement aires de jeux Papiermühle – Rues des Perdrix, Crête, Lens	151 100,00 €	
Mise en place de l'éclairage public LED (dispositif Intracting)	166 000,00 €	802 024,00 €
Pose d'un terrain multisports	477 330,00 €	
Pose de 2 courts de padel	200 000,00 €	
Pose d'une clôture à l'arrière des vestiaires du Stade R Litzemberger	27 000,00 €	
Restauration de la statue Ste Barbe	8 200,00 €	
Achat d'illuminations de Noël	30 010,00 €	
Achat sujets pour la déco (oiseaux insectes)	23 800,00 €	

Achat d'équipements	Budget 2023	Reports 2022
Logiciels JVS – Badgeuse - écran d'information tactile – matériel informatique pour la Mairie	52 320,00 €	
Grand écran d'information en entrée de ville	20 000,00 €	
Achat d'écrans numériques interactifs dans les écoles	26 000,00 €	
Achat d'un véhicule d'occasion pour les Services Techniques	13 000,00 €	

Pour financer ces investissements, diverses subventions se partenaies (Etat, ANRU, Conseil Régional, Conseil Départemental, avances remboursables ont été inscrites pour l'achat de l'es (260 000,00 €), pour le passage de l'éclairage au LED (747 850,00 €). De plus, l'emprunt d'1,5 M€ contracté en 2022 a été versé et inscrit en 2023.

Envoyé en préfecture le 19/04/2023
Reçu en préfecture le 19/04/2023
Publié le
ID : 057-215703323-20230412-BP23PRINCIPAL-BF

BUDGET DU SERVICE EXPLOITATION FORESTIERE

La section d'investissement s'équilibre à 7 861,56 € et la section de fonctionnement à 76 637,40 €.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES CHARMILLES

La section d'investissement s'équilibre à 310 127,48 € et la section de fonctionnement à 310 127,48 €.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES MIMOSAS

La section d'investissement s'équilibre à 224 245,84 € et la section de fonctionnement à 228 245,84 €.

Compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable des membres de la commission des finances, le conseil municipal adopte :

- à l'unanimité (M. ZERKOUNE s'abstient), les budgets primitifs 2023 de la Ville et du service de l'Exploitation Forestière ;
- et à l'unanimité, les deux budgets annexes des lotissements « Charmilles » et « Mimosas ».



Extrait certifié conforme,
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 13 avril 2023

Le Maire,
Laurent MULLER